



SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 12 avril 2022 COMPTE-RENDU

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 avril 2022

COMPTE RENDU

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, le 12 avril à 20 heures,

Le Conseil Municipal, dûment convoqué le 12 mars, se réunit, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel DALLARD, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23

Présents : M. Jean-Michel DALLARD, Maire,

Mmes Alexandra COSTES, Odette PONS, Mrs Daniel DEJEAN, Pierre CONDOJANOPOULOS, Jean-Louis EYCHENNE, Adjoints, Stéphanie MINETTI

Sandrine CORATO, Amélie GRIEU, Laurence COUTENCEAU, Sandrine LACROIX, Arlette ROUMY, Christophe LAVERGNE, Corinne DELHOM, Pierre DELMAS, Patrick RASSINEUX, Laurent CERON, Vivien BENTAJOU, Daniel PIN, Marc DELSOUC, Jacques FADEUILLE, conseillers municipaux.

Excusée en début de séance : Alexandra COSTES

Lucie HIPPOLYTE donne procuration à Laurence COUTENCEAU

Marie Claude FEUILLERAC donne procuration à Marc DELSOUC

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 heures.

Secrétaire de séance : Mme PONS Odette

Approbation du compte-rendu du 22 mars 2022 :

Mr. le Maire soumet au vote l'approbation du compte-rendu de la séance du 22 mars 2022 :

Vote : POUR 22.

Délibération 1 : rapporteur M. DEJEAN Daniel : vote des taux d'imposition :

Conformément à notre engagement en début de mandat l'imposition foncière n'augmente pas.

VOTE : POUR 19, CONTRE 3.

Délibération 2 : rapporteur M. DEJEAN Daniel : vote des subventions aux associations :

Des documents ont été envoyés aux associations pour avoir toute information qui permettra d'affiner la compréhension et les fonctionnements.

Question de Mr. DELSOUC concernant la subvention à la coopérative de l'école. L'affectation au numéro de compte 655 671 est ce spécifique ?

Mr DEJEAN informe que cela a été validé par la Trésorerie.

Mme ROUMY demande où en est la subvention pour l'association de peinture ?

Réponse de Mme MINETTI : il faut un an de fonctionnement au premier juillet.

Mr DELSOUC : la subvention à DIECLAU ? est-ce une association ?

Réponse : contrat particulier avec la Mairie. Un travail de financement différent est en cours d'étude pour en abaisser le coût. M DALLARD

NOM DE L'ASSOCIATION BENEFICIAIRE	BP 2022
Associations sportives COMPTE 6574	15 785,00 €
ASSO DE PECHE	600,00 €
BOULE LONGAGIENNE	800,00 €
GESTES ET PETANQUE LONGAGIENNE	600,00 €
JUDO SAMBO DOJO LONGAGES	800,00 €
LES PAGAILLOS RUGBY VETERAN	250,00 €
LONGAGES ESPOIR CYCLISTE	600,00 €
LAMBERT MOTO CROSS	250,00 €
SOCIETE DE FOOTBALL	3 750,00 €
RANDONNE PEDESTRE	310,00 €
SOCIETE DE CHASSE	675,00 €
TAEKWONDO	250,00 €
TENNIS CLUB	2 000,00 €
UNION SPORT LONGAGES RUGBY XV	3 750,00 €
VETERANS FOOT ASL	250,00 €
PIN UP MAJORETTES	250,00 €
LOCN'ES ESCALADE	250,00 €

YOGA	150,00 €
COUNTRY	250,00 €
Associations loisirs COMPTE 6574	152 400,00 €
AMICALE DU 3° AGE	250,00 €
ASSO DES PROFESSIONNELS DE LONGAGES	250,00 €
FOYER DU RABE	150 000,00 €
GAPE	250,00 €
LA CHORALE DE LONGAGES	600,00 €
LABOUR PASSION	250,00 €
LES AMIS DE LONGAGES : SAUVEGARDE DU PATRIMOINE	250,00 €
RADIO GALAXIE	300,00 €
VOLANTS LONGAGIENS	250,00 €
Associations Solidaire COMPTE 6574	1 325,00 €
LONGAGES SOLIDAIRE	400,00 €
RESTO DU CŒUR	105,00 €
AMICALE DES POMPIERS	765,00 €
FNACA	55,00 €
Comité des Fêtes COMPTE 6574	14 000,00 €
COMITE DES FETES	14 000,00 €
Coopératives COMPTE 6574	3 990,00 €
Coopérative scolaire maternelle LONGAGES	1 290,00 €
Coopérative scolaire primaire LONGAGES	2 700,00 €
	187 500,00 €

Vote : 4 abstentions, 18 POUR.

Délibération 3 : rapporteur M. DEJEAN Daniel : vote du budget 2022 :

Arrivée de Mme COSTES Alexandra, à 20 h 15.

Observation de Mr DEJEAN : Incertitude sur les coûts de l'énergie sur les dépenses de fonctionnement qui devrait nettement augmenter.

Mr DELSOUC : dans le budget associations, 5400 euros en plus dans la ligne ?

Les stocks sur la ligne 48, il n'y a pas les reports ?

Réponse : au niveau du fonctionnement il n'y a pas de reste à réaliser. On ne fait pas de report sur l'inventaire. Les 5400 euros sont pour les subventions exceptionnelles. Mr DEJEAN

Sur les investissements : renégociation du prêt 380 000 euros.

Mr DEJEAN expose les principales dépenses d'investissements 2022.

BP 2022 VUE ENSEMBLE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Budget primitif 2022	
	Propositions Nouvelles	Var./ N-1
011 - Charges à caractère général	887 721,27	16,0
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	444 199,58	-3,7
61 - SERVICES EXTERIEURS	219 500,00	45,2
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	213 021,69	48,4
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	11 000,00	18,3
012 - Charges de personnel et frais assimilés	1 207 932,55	-2,5
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	18 191,41	-10,2
64 - CHARGES DE PERSONNEL	1 189 741,14	-2,3
014 - Atténuations de produits	13 509,00	0,0
65 - Autres charges de gestion courante	384 394,02	49,7
66 - Charges financières	29 083,31	-80,1
67 - Charges exceptionnelles	1 500,00	-92,7
68 - Dotations provisions semi-budgétaires		
022 - Dépenses imprévues	101 051,00	
Total dépenses réelles	2 625 191,15	7,3
Total dépenses d'ordre	641 483,12	207,5
Total dépenses de fonctionnement	3 266 674,27	23,1
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Budget primitif 2022	
	Propositions Nouvelles	Var./ N-1
70 - Produits des services, domaine et ventes diverses	313 400,00	-0,2
73 - Impôts et taxes	1 160 510,00	6,4
74 - Dotations, subventions et participations	1 063 863,55	10,6
75 - Autres produits de gestion courante	53 032,00	51,5
76 - Produits financiers	2,00	0,0
77 - Produits exceptionnels	3 200,00	
78 - Reprises provisions semi-budgétaires	4 080,29	
013 - Atténuations de charges	94 000,00	88,0
002 - Excédent de fonctionnement reporté	194 586,43	-4,0
Total recettes réelles	2 886 674,27	8,7
Total recettes d'ordre	380 000,00	
Total recettes de fonctionnement	3 266 674,27	23,1

BP 2022 VUE D'ENSEMBLE INVESTISSEMENT				
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Budget primitif 2022			
	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
020 - Dépenses imprévues	65 900,00		65 900,00	83,3
16 - Emprunts et dettes assimilés	73 200,00		73 200,00	-96,4
20 - Immobilisations incorporelles	38 500,00	33 812,00	72 312,00	30,9
21 - Immobilisations corporelles	796 813,67	61 909,51	858 723,18	-9,9
Total dépenses réelles hors opérations	974 413,67	95 721,51	1 070 135,18	-65,2
Total dépenses d'ordre	388 000,00		388 000,00	-0,8
Total dépenses d'investissement	1 362 413,67	95 721,51	1 458 135,18	-57,9
RECETTES D'INVESTISSEMENT	Budget primitif 2022			
	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
001 - Excédent d'investissement reporté	62 718,98		62 718,98	-60,7
10 - Dotations, fonds divers et réserves	360 000,00		360 000,00	0,0
13 - Subventions d'investissement reçues	294 350,45	91 082,63	385 433,08	-43,9
16 - Emprunts et dettes assimilés	500,00		500,00	-100,0
Total recettes réelles hors opérations	717 569,43	91 082,63	808 652,06	-71,8
Total recettes d'ordre	649 483,12		649 483,12	8,3
Total recettes d'investissement	1 367 052,55	91 082,63	1 458 135,18	-57,9

VOTE BUDGET : 20 POUR, 3 CONTRE.

Délibération 4 : rapporteur M. DALLARD Jean-Michel : demande de subvention rénovation toit de l'église :

Monsieur le Maire expose que le projet de la Restauration du toit de l'Eglise dont le coût prévisionnel s'élève à 135 543.84 € HT soit 162 652.61 € TTC est susceptible de bénéficier de plusieurs subventions.

RECETTES	% intervention HT	SOMMES HT
ETAT	40 %	54 217.53€
DEPARTEMENT	20 %	27 108.76€
AUTOFINANCEMENT	40%	54 217.55 €
TOTAL	100%	135 543.84 €

VOTE POUR à l'unanimité

Délibération 5 : rapporteur M. DALLARD Jean-Michel : révision du P.L.U. :

Monsieur le Maire explique qu'au vu de l'évolution de la commune il est nécessaire de prévoir une révision du PLU afin de maîtriser l'urbanisation.

M DELSOUC précise que la loi de finance 2022 dit que le PLU est éligible au FCTVA

M CERON demande combien de temps peut prendre la révision d'un PLU ?

Monsieur le Maire lui répond trois ans et de toute façon avant la fin du mandat.

VOTE : 23 POUR

Délibération 6 : rapporteur M LAVERGNE Christophe : modification tarifs location base nautique :

M LAVERGNE affiche les nouveaux forfaits en tarifs.

Il y a une petite augmentation par rapport à 2021.

VOTE POUR à l'unanimité

Délibération 7 : rapporteur M DALLARD Jean-Michel : attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association « YAROSLAVNA »

Monsieur le Maire propose le versement d'une subvention exceptionnelle de 2000 € au profit de l'association YAROSLAVNA en précisant que cette aide est destinée aux populations de L'UKRAINE.

Vote POUR à l'unanimité

Délibération 8 : Appel à candidature pour l'exploitation temporaire d'un espace de restauration au Lac de Sabatouse

Madame MINETTI demande au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer le cahier des charges relatif à l'appel à candidatures pour l'exploitation d'une guinguette éphémère sur les bords du lac de SABATOUSE,

Après étude des besoins nous avons augmenté, par rapport à 2021, la superficie mise à disposition des prestataires, Food trucks, on passerait à 1,50 euros du m2.

Vote POUR à l'unanimité

Informations diverses :

Monsieur le Maire indique que le permis de construire pour la maison LAMOUREUX est arrivé ce matin.

Le salon de coiffure Grand'Rue a réouvert.

La Chorale de LONGAGES, propose un concert le vendredi 13 mai 2022 en faveur de l'association YAROSLAVNA.

Fin de la séance.